

Charte d'entreprise



SITE INTERNET

www.maisonsoxygene.com

Agence de Thonon-les-Bains Arcopole B

2 impasse de la Source

74200 Thonon-les-Bains

Tél : **04 50 01 21 21**

Agence d'Annecy

14 avenue du Pré de Challes

74940 Annecy-le-Vieux

Tél : **04 50 01 21 21**

La société **Maisons Oxygène** fonde son développement sur un ensemble de valeurs et de principes d'action et de comportement, au profit de ses clients, de ses collaborateurs, et dans le respect de l'environnement et des besoins des générations futures.

Ces valeurs et principes s'inscrivent dans le cadre de principes fondamentaux, tels ceux de la Déclaration universelle des droits de l'homme et ceux énoncés par l'Organisation internationale du travail (notamment en ce qui concerne la prohibition du travail des enfants et du travail forcé) et l'OCDE (notamment pour lutter contre la corruption), et des engagements auxquels **Maisons Oxygène** souscrit, en particulier en matière de développement durable.

Ces valeurs et principes guident l'action de **Maisons Oxygène** et de ses différentes composantes et sont autant de références pour chacun, au sein de la société, quelles que soient son activité et ses responsabilités.

Ainsi appartient-il à chacun, tout spécialement aux dirigeants de la société **Maisons Oxygène** et des entités qui la composent, de respecter et de promouvoir ces valeurs et de mettre en œuvre ces principes. La transgression caractérisée de ces valeurs et principes, contraire aux intérêts de la société, peut entraîner, conformément au droit commun applicable au cas concerné, des sanctions professionnelles dont la nature et l'importance sont définies par le règlement intérieur de la société d'appartenance du collaborateur concerné.

Cette Charte ne se substitue pas aux lois et règlements français, ou aux accords et engagements existants. Elle vise au contraire à en promouvoir le respect et à en assurer une application loyale et efficace.

En tant que de besoin, des règles déontologiques spécifiques complètent cette Charte.

SITE INTERNET

www.maisonsoxygene.com

Agence de Thonon-les-Bains Arcopole B

2 impasse de la Source

74200 Thonon-les-Bains

Tél : **04 50 01 21 21**

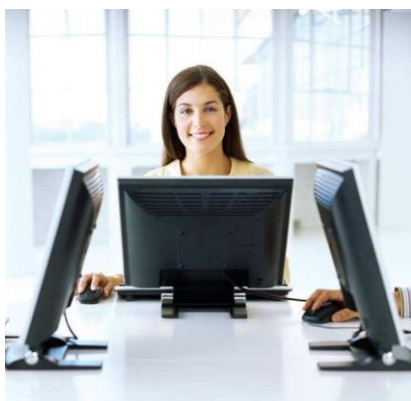
Agence d'Annecy

14 avenue du Pré de Challes

74940 Annecy-le-Vieux

Tél : **04 50 01 21 21**

Les Valeurs de la société



La société *Maisons Oxygène* a l'ambition permanente de satisfaire les attentes présentes et à venir de ses clients et, plus largement, de l'ensemble des parties prenantes, collaborateurs, fournisseurs, partenaires privés et publics. Sa recherche de l'excellence et de la performance repose sur l'innovation et la qualité des technologies comme des services. La société place au cœur de son mode de gouvernance la responsabilité et l'intégrité, l'ouverture au dialogue et la sincérité, le partage de l'intelligence et l'esprit de partenariat et d'initiative.

Le respect des personnes et de leur vie privée, et notamment le respect des différences en raison de l'origine, de la couleur, de la race, du sexe, de la culture, de la religion, de l'âge, de la situation de famille ou de handicap, de l'appartenance à une organisation politique ou syndicale, constitue une valeur fondamentale de *Maisons Oxygène*.

Les principes d'actions de la société

- À l'égard de ses clients

La société *Maisons Oxygène* fonde sa réussite sur la qualité de ses produits et services et sur la satisfaction de ses clients. Attentive à leurs besoins et à leurs attentes, elle évalue et améliore constamment ses produits et services, sa technologie et ses méthodes.

Sa démarche de qualité et d'innovation, au service de ses clients, est au cœur de la conception et de la commercialisation de ses produits et services.

SITE INTERNET

www.maisonsoxygene.com

Agence de Thonon-les-Bains Arcopole B

2 impasse de la Source

74200 Thonon-les-Bains

Tél : **04 50 01 21 21**

Agence d'Annecy

14 avenue du Pré de Challes

74940 Annecy-le-Vieux

Tél : **04 50 01 21 21**

Les principes d'actions de la société suite

• À l'égard de ses collaborateurs

La société *Maisons Oxygène* est confiante dans la loyauté et l'intégrité, la motivation et le sens de l'initiative et des responsabilités de ses collaborateurs.

Elle s'attache à leur assurer un environnement de travail sain et sûr et à favoriser le développement de leurs qualités professionnelles et de leurs responsabilités individuelles, ainsi que le développement de l'intelligence collective, de l'esprit partenarial et d'innovation.

La société met en place, en fonction de ses besoins et de ses composantes, des équipes qui reflètent la diversité des cultures et des compétences. Elle ne tolère aucune forme de discrimination, en particulier à l'embauche ou dans le déroulement de la vie professionnelle.

• À l'égard de ses fournisseurs

En vue de faire bénéficier à ses clients du meilleur niveau de prestations, la société *Maisons Oxygène* établit des relations de confiance et de loyauté avec ses fournisseurs. Elle attend d'eux qu'ils respectent des principes équivalents à ceux de cette Charte.

• À l'égard de ses concurrents

La société *Maisons Oxygène* cherche à surpasser ses concurrents par des moyens honnêtes et légaux et par la qualité de ses produits et services. Elle adhère au principe fondamental d'une concurrence saine et loyale, facteur de croissance et d'innovation. La société *Maisons Oxygène* est signataire d'une charte rédigée par l'Union des Maisons Françaises encadrant strictement les règles déontologiques entre adhérents.

• À l'égard de l'environnement

La société *Maisons Oxygène* agit en respectant les environnements naturels dans lesquels elle opère. Consciente de ses responsabilités, elle s'emploie à maîtriser ses consommations d'énergie et de matière et à intégrer les préoccupations environnementales dans ses activités. Elle respecte les lois et règlements applicables et entend que ses collaborateurs s'y conforment. Toute entité de *Maisons Oxygène* chargée d'une mission d'intérêt général ou de service universel s'engage à déployer les moyens nécessaires pour assumer cette mission. Les *Maisons Oxygène* s'abstiennent de financer des partis politiques ou des associations dont l'objet est essentiellement politique. Les *Maisons Oxygène* rejettent la corruption.

Les principes de comportement individuel



Chaque Chef de projet ou collaborateur se doit de faire preuve, dans sa mission ou son activité au sein du Groupe, de loyauté, d'intégrité, d'objectivité, de conscience professionnelle et de sens des responsabilités. Chacun, quelles que soient son activité et ses responsabilités, vise l'excellence, en s'efforçant de développer ses compétences, ses performances et son aptitude à innover. Chacun contribue à instaurer et à maintenir un environnement de travail de qualité et productif, ainsi qu'à favoriser la communication, l'initiative et l'esprit d'équipe.

• Rapports avec les clients et les fournisseurs

Chaque Chef de Projet ou collaborateur veille au respect des principes de loyauté, d'intégrité et d'objectivité dans ses relations avec les clients et les fournisseurs. Il s'interdit de solliciter des cadeaux ou des avantages et d'en accepter qui aient une valeur économique significative. Il s'abstient de toute action irrégulière et de toute participation à des actes de corruption. Chaque collaborateur qui négocie un contrat avec des tiers prend les mesures appropriées pour garantir l'exactitude des informations qu'il transmet et pour s'assurer, avant d'engager la société ou ses composantes, de la pertinence de tous les aspects (techniques, commerciaux, juridiques, etc.)

• Protection des actifs de la société

Chaque Chef de Projet ou collaborateur veille à la protection et au respect de la propriété intellectuelle et de tous les projets et savoir-faire de toute nature de la société.

Chaque Chef de Projet ou collaborateur veille à l'usage approprié des ressources de la société et à la préservation de ses actifs. Il évite tout gaspillage et tout abus. Il utilise les moyens mis à sa disposition pour le bon exercice de sa mission dans le respect de l'intérêt de la société et des règles applicables.

S'il a accès, dans le cadre professionnel ou fortuitement, à une information confidentielle, il prend toute précaution utile en vue de préserver cette confidentialité.

• Conflits d'intérêts

Chaque Chef de Projet ou collaborateur évite de se trouver confronté à des situations dans lesquelles son intérêt personnel ou celui de personnes physiques ou morales auxquelles il est lié ou dont il est proche, est contraire à l'intérêt des entités de la société. S'il ne peut éviter pareille situation, il se détermine en toute conscience et en toute loyauté à l'égard de la société et en informe sa hiérarchie.

SITE INTERNET

www.maisonsoxygene.com

Agence de Thonon-les-Bains Arcopole B

2 impasse de la Source

74200 Thonon-les-Bains

Tél : **04 50 01 21 21**

Agence d'Annecy

14 avenue du Pré de Challes

74940 Annecy-le-Vieux

Tél : **04 50 01 21 21**